DEL190226_01

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212203335-20260219-DEL190226_01-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE SAINT-VRAN

Extrait du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Séance ordinaire du 19 février 2026

Le nombre de membres en exercice est de : 11

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février, à dix-neuf heures, le conseil d'administration du C.C.A.S. de la Commune de SAINT-VRAN, légalement convoqué le 26 janvier 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GASPAILLARD Evelyne, Maire.

Présents : Mme GASPAILLARD Evelyne, M. DESBOIS Dominique, Mme ROUXEL Anne-Marie, Mme RUELLAN Christelle, Mme LEPRETRE Christelle, Mme RECOURSÉ Nelly

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : M. POSTAIRE Xavier, Mme BADOUARD Sandrine, Mme GAUTIER Claudine, Mme LE RAY Danielle, Mme FAUCHET Sandra

Secrétaire : M. DESBOIS Dominique

OBJET : Vote du Budget 2026 du C.C.A.S.

Le Budget Primitif 2026 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 7190 € en section de fonctionnement est approuvé à l'unanimité et signé par tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance,

Dominique DESBOIS

Pour copie conforme,
La Présidente,

Evelyne GASPAILLARD